



CORSALIS Logistics Real Estate

16 rue Dumont d'Urville
75116 Paris - France

RDV PRODUCTS / SCI REAL IMMO 37

A l'attention de Monsieur Denecheau

36 rue Lamartine
37000 TOURS

A Paris, le 8 septembre 2022

Objet : actualisation information des propriétaires de terrains impactés par les zones d'effets thermiques en cas d'incendie.

Par LRAR : n° 1A 199 951 8210 3

Cher Monsieur,

Nous faisons suite au courrier LRAR qui vous a été adressé le 8 juillet dernier, par lequel nous vous informions que, dans le cadre de ses activités de développeur immobilier, la société CORSALIS Logistics Real Estate envisageait la création d'un entrepôt logistique d'une surface bâtie d'environ 12 500 m² sis : rue Adrienne Rolland, ZAC Isoparc à Sorigny (37250).

Tel que nous avons pu vous l'indiquer dans le courrier susvisé, le bâtiment accueillera des marchandises de grande consommation et comportera également des bureaux, des locaux sociaux et des locaux techniques. L'activité ne sera pas classée sous le régime SEVESO, toutefois au regard des caractéristiques de l'activité qui y sera entreprise, cet établissement relèvera notamment du régime de l'Enregistrement au titre de la rubrique 1510 de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Dans le cadre de l'instruction de notre dossier par les services instructeurs de la DREAL Centre Val de Loire, nous avons revu les modélisations faites dans le cadre de notre dossier de demande d'enregistrement ICPE.

Elles montrent désormais qu'en cas d'incendie, seuls les flux thermiques de 3 kW/m² (correspondants aux effets irréversibles) pourraient sortir de nos limites de propriété et avoir des impacts sur la bande de terrain située à l'Est des parcelles sur lesquelles notre projet sera implanté.



Pour faire suite à nos différents échanges avec la collectivité et conformément aux directives des services de la DREAL Centre Val de Loire, nous vous informons ainsi par la présente des zones potentiellement impactées sur l'emprise de votre terrain.

Vous pourrez ainsi trouver, jointe à ce courrier et pour votre parfaite information, la notice complète Flumilog reprenant l'actualisation du schéma de cartographie des flux thermiques de notre projet découlant de ces nouvelles modélisations.

Restant à votre disposition pour toute question, nous vous prions d'agréer, cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Rémi GOLEGER
Directeur Associé

Pièce jointe : notice Flumilog de cartographie de flux thermiques actualisée